

Élections au Conseil d'Administration 2024

BULLETIN DE VOTE SECTION

Laurent CRUZ-MERMY

Julien GUYOT

Jean-François HERSAND

Patrick KÉRAUDREN

Grégory PÉROTIN

Lionel PLUT

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5** noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

**RÉCEPTION AU SECRETARIAT GÉNÉRAL :
AU PLUS TARD LE 8 AVRIL 2024**

BULLETIN DE VOTE SECTION

Laurent CRUZ-MERMY

Julien GUYOT

Jean-François HERSAND

Patrick KÉRAUDREN

Grégory PÉROTIN

Lionel PLUT

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5** noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

**RÉCEPTION AU SECRETARIAT GÉNÉRAL :
AU PLUS TARD LE 8 AVRIL 2024**

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Adhérent(e) n° : _____
ne pouvant me rendre à l'assemblée générale 2024 de l'AETA,
donne pouvoir à :

M. ou Mme : _____

Adhérent(e) n° : _____
pour tous les votes qu'imposeront les décisions à prendre au
cours de l'assemblée générale 2024 et pour le renouvellement
du quart sortant du conseil d'administration.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :



BULLETIN DE VOTE SECTION

Laurent CRUZ-MERMY

Julien GUYOT

Jean-François HERSAND

Patrick KÉRAUDREN

Grégory PÉROTIN

Lionel PLUT

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5** noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

**RÉCEPTION AU SECRETARIAT GÉNÉRAL :
AU PLUS TARD LE 8 AVRIL 2024**